

EN CAS DE SYMPTOMES DU COVID19

Si un collaborateur présente des symptômes tels que la fièvre, la toux, difficultés respiratoires, pertes d'odorat et de goût ou autres symptômes, n'attendez pas, réagissez !



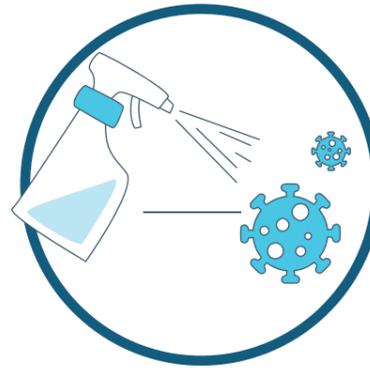
Isolez la personne en appliquant immédiatement les gestes barrières



Orientez la personne vers AlloCovid, contact gratuit au 0 806 800 540, ou à consulter son médecin traitant ou la médecine du travail



Avec l'accord du salarié, informez les collaborateurs en contact avec la personne symptomatique et les sensibiliser sur l'importance d'un suivi médical renforcé



Procédez au nettoyage du poste et de l'environnement de travail en suivant les recommandations de la médecine du travail

Restez chez soi est un bon moyen de protéger les autres en limitant tout risque de contamination.
Restons solidaires et responsables !

#COOPSOLIDAIRES